



EUROPE DE LA SANTÉ

Etablir un marché de la santé européen

L'Union Européenne est un vaste marché, et malgré une unité affichée, elle reste d'une grande hétérogénéité. Ces différences, tant dans les politiques de santé adoptées que dans les systèmes de santé et de protection sociale, viennent limiter la capacité des Etats à s'harmoniser et à rester compétitifs sur la scène internationale. Ce marché de la santé européen vient créer un vaste espace de coopération entre les Etats membres de l'Union Européenne, et même plus largement, venant dresser des normes communes en matière de santé allant bien au-delà de celles existantes. Ainsi, ce marché de la santé européen n'est pas un marché financier qui faciliterait les mouvements de capitaux au sein de l'Union Européenne, l'impact de la création d'un tel marché étant difficile à modéliser tant les disparités sont grandes entre pays membres. Ce marché de la santé européen représente un espace où les règles en matière de tarification des produits de santé, de protection sociale et les politiques de santé seraient harmonisées. Pour ce faire, nous proposons de :

1. Etablir l'Espace Européen de la Santé
2. Sortir les dépenses d'éducation et de santé des 3% du PIB de déficit public imposé aux Etats par l'Union Européenne.
3. Porter un nouveau modèle européen de tarification des produits de santé innovants.
4. Créer un programme d'investissement au sein de la Banque Européenne d'Investissement pouvant nourrir directement les politiques de santé des Etats et de l'Union Européenne.
5. Redéfinir les règles de l'accès au marché et au remboursement des produits de santé innovants et doper l'activité économique des jeunes entreprises par un investissement européen.

Etablir une politique de santé préventive et adaptée aux besoins de la population

Les politiques de santé menées par les Etats membres au sein de l'Union Européenne restent de leur apanage. Ces politiques de santé doivent répondre à des problématiques de santé publique propre à chaque pays, voire à chaque région ou territoire. Dans ce cadre, porter l'objectif d'une Europe des Régions reste cohérent avec la volonté de reconnecter les politiques de santé aux besoins des populations. Néanmoins, les systèmes de santé doivent faire face à des problématiques systémiques face auxquelles des solutions doivent être trouvées. Souvent ces problématiques ne se situent pas à l'échelle d'un pays, mais sont la conséquence des politiques et régimes de santé différents d'un pays à l'autre. Alors comment répondre à l'enjeu de la démographie médicale ? De même, la santé ne prend pas toujours de place prépondérante dans le système éducatif des pays. Pourtant ces questions viennent forger une citoyenneté et une identité européenne dès le plus jeune âge, et ce, jusqu'au monde du travail. L'appropriation de comportements en santé responsables vient renforcer un cadre déjà bien présent, d'objectifs de santé publique communs, renforçant la nécessité de créer un espace européen de la santé.

6. Créer un Observatoire Européen de la Démographie des Professionnels de Santé.
7. Rédiger une Directive cadre permettant de limiter le recours aux professionnels de santé étrangers provenant de pays subissant des pénuries.





EUROPE DE LA SANTÉ

8. Définir des quotas européens de formation de professionnels de santé.
9. Créer, notamment par l'aménagement du territoire, les conditions d'une cohésion sociale européenne.
10. Promouvoir la pratique d'activité physique dès le plus jeune âge dans le système éducatif et au travail.
11. Définir un programme de prévention sur l'alimentation dans les écoles et au travail.
12. Intégrer dans l'éducation des enfants et adolescents, l'apprentissage des gestes de premiers secours.
13. Doter l'Union Européenne d'un Programme Européen Handicap
14. Promouvoir la vaccination au travers de campagnes européennes portées par les professionnels et étudiants en santé.

Etablir un réseau européen de professionnels de santé visant l'harmonisation des pratiques

Si les enjeux de santé publique sont différents d'un pays à l'autre, la mobilité au sein de l'Union Européenne demeure un atout indéniable. Cette mobilité des professionnels de santé n'est cependant pas toujours facilitée, la faute à des diplômes et des pratiques encore bien hétérogènes sur le territoire. Au-delà de la mobilité, l'harmonisation des pratiques revêt également des enjeux de santé publique et environnementaux importants, en premier lieu l'antibiorésistance et la vaccination qui doivent trouver une réponse dans la coopération entre les Etats membres avec des consensus à l'échelle européenne. Pour se faire, le renforcement des réseaux de professionnels demeure un enjeu fondamental pour faciliter le partage d'expérience, au même titre que l'implémentation du processus de Bologne dans les études de santé, facilitant les reconnaissances mutuelles.

15. Structurer et consolider des réseaux européens par profession de santé.
16. Créer une Union Européenne des Professionnels de Santé.
17. Créer un socle de compétences des professionnels de santé à l'échelle européenne.
18. Créer un tronc commun européen dans le premier cycle des études de santé.
19. Faire évoluer la dispensation des anti-infectieux vers une dispensation nominative.
20. Renforcer la place de l'Education Thérapeutique des Patients et la pratique du sport sur ordonnance dans les parcours de soins en Europe.
21. Créer un consensus européen des bonnes pratiques vaccinales et harmoniser les recommandations entre les différents Etats.
22. Harmoniser les règles permettant l'accès à un remboursement d'un soin transfrontalier.

Etablir les bornes d'une recherche de nouvelle génération ainsi que ses bornes éthiques

Nous entrons dans une nouvelle ère incarnée par le numérique et l'intelligence artificielle, tant dans le traitement des données de santé que la recherche médicale. C'est dans ce contexte que l'éthique revêt une importance considérable dans le développement de ces technologies. Et si sur le terrain le numérique et l'intelligence artificielle permettront des progrès indéniables dans la recherche et le développement de nouvelles solutions





EUROPE DE LA SANTÉ

thérapeutiques pour une médecine de plus en plus spécialisée, ces outils représenteront un marché considérable à l'avenir, modelant de nouvelles règles économiques et financières qui ne devront pas déroger à une éthique implacable dans le domaine, favorisant l'accès aux patients à ces nouvelles technologies, devant la recherche imminente de profits.

23.Optimiser l'utilisation de modèles vivants dans la recherche clinique par le développement de nouveaux modèles expérimentaux.

24.Etablir un texte fondateur sur l'éthique économique et biomédicale à l'échelle internationale.

